

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 21/08/2019 sur www.xmarches.fr sous la référence 2019.36

Pouvoir adjudicateur :

Ville d'Épernay

7 bis avenue de champagne 51200 ÉPERNAY

marches.publics@ville-epernay.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2019.36 VIDEO-MAPPING SUR LA FACADE DU CHATEAU PERRIER - MUSEE DU VIN DE CHAMPAGNE ET D'ARCHEOLOGIE REGIONALE - Lot 1 : Lot unique

Objet de la délégation : Afin d'inaugurer le musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale en février 2020, la Ville d'Épernay souhaite mettre en place un vidéo-mapping sur la façade Sud du bâtiment, situé sur l'avenue de Champagne. Les projections débuteront lors des « Habits de Lumière », organisés par la Ville d'Épernay en décembre 2019, et se répéteront jusqu'à l'ouverture du musée.

La présente consultation concerne la création d'un vidéo-mapping projeté sur la façade Sud du Château Perrier - Musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale.

Elle comprend :

- l'écriture d'un scénario ;
- la création, la mise en scène et la mise en espace du spectacle ;
- l'élaboration, la production, la réalisation et l'exécution de cet événement.

La durée du vidéo-mapping doit être comprise entre 10 minutes au minimum et 12 minutes au maximum.

Il s'agit d'un spectacle "clé en main", complètement externalisé : il doit fonctionner de manière autonome. Ainsi, le candidat doit prévoir l'ensemble des besoins humains, techniques et matériels dans son offre et assurer la base et gérer l'entièreté de la manifestation. Le prestataire est responsable de son matériel et doit en assurer la maintenance.

La prestation comprend non seulement la conception, l'organisation et la mise en oeuvre d'un vidéo-mapping exclusif et unique, projeté sur la façade Sud du Château Perrier - Musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale, mais également l'ensemble des moyens techniques concourant à sa réalisation.

La création du vidéo-mapping ainsi que les frais techniques et de logistique (repas, transport, hébergement...) doivent rentrer dans une enveloppe forfaitaire de 80 000 € TTC.

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) : 92312000-1 - Services artistiques.

Lieu d'exécution : 51200 ÉPERNAY

Critères d'attribution :

Qualité technique de la conception événementielle et de la gestion opérationnelle 50 %
Pertinence, valeur créative et originalité du projet 50 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 2

Date d'attribution : 14/08/2019

Montant final HT : 66 666,67 €

Opérateur économique attributaire :

Graphics eMotion

315 Place d'Youville - 130 Montréal

Canada

Mail : killian@graphicsemotion.com

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Ville d'Epernay

7 bis avenue de champagne

51200 ÉPERNAY